



Légende :

- Mats d'éoliennes
- Mats autorisés, non construits
- Aire du parc éolien
- Zone d'implantation potentielle
- Hors Pays Fléchois
- Zones proposées par les services de l'Etat et favorables à l'éolien 06/06/23
- Enjeux récréatifs - 0
- Zone avec de forts enjeux avérés - 1
- Zone favorable sous réserve de la prise en compte d'enjeux - 2
- Zone favorable sous réserve de la prise en compte d'enjeux locaux - 3

Proposition de zonage :

Superficie totale : 1416889 m², soit 141,69 ha

Potentiel : 36 GWh

Part de couverture des consommations communales globales : 10,82 %

Part de couverture des consommations communales électriques : 38,18 %



0 1 000 2 000 m

